



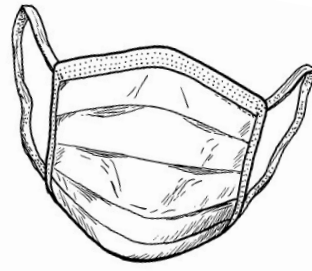
Association Animation Jeunesse de la Veveyse Rapport d'activités

2021



Table des matières

Introduction.....	p.3
Le mot du président.....	p.4
Les ressources humaines.....	p.4
Le comité	
Les animateurs·trices/remplaçant·e·s	
Les stagiaires et étudiant·e·s HES	
L'association	p.6
Le contexte	
Les lieux et horaires	
Les 7H et 8H.....	p.8
Les CO et CO+.....	p.9
Les accueils libres en chiffres.....	p.10
Les développements de projets en chiffres.....	p.12
Mais aussi.....	p.14
Groupe de travail de jeunesse	
Primo Job	
Retour sur les vacances.....	p.15
Pâques et automne	
Les réseaux et partenaires.....	p.16
Bilan et perspectives.....	p.16
Remerciements.....	p.17
Annexes.....	p.18
Comptes 2021	

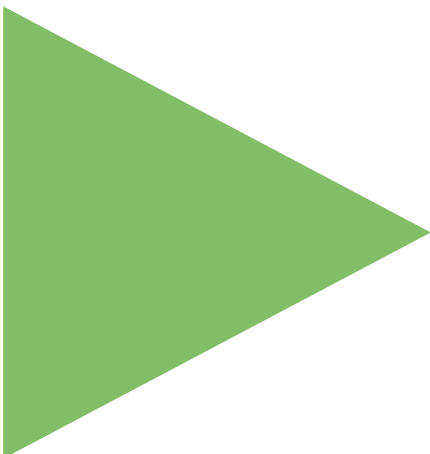


INTRODUCTION

L'année 2021 a une fois encore été impactée par la crise sanitaire mondiale qui a eu de multiples répercussions directes sur l'équipe, sur la fréquentation des accueils et sur notre mode de fonctionnement. Certaines activités ont dû être annulées et d'autres reportées, le port du masque est devenu obligatoire pour les 16+. Toutefois, l'équipe ne se laisse pas décourager par les restrictions et tient à suivre les consignes imposées par le Conseil Fédéral. D'une part pour respecter les sensibilités des jeunes et de leurs parents, et d'autre part pour maintenir l'ouverture de son local et poursuivre ses activités sur les différents lieux. Depuis septembre, l'AJV a pu proposer un semblant de normalité et voit apparaître à nouveau une fréquentation accrue sur le terrain.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent le détail de nos activités.

Bonne lecture !



Le mot du président



A l'AJV, les années se suivent et ne se ressemblent jamais. 2021 portait en elle l'espoir d'un retour à la normale, après les fermetures imposées en 2020. Ce ne fut que partiellement le cas, notre association étant toujours soumise à certaines restrictions en lien avec la pandémie. 2021 a également vu la mise en œuvre d'un nouveau fonctionnement de l'AJV, avec l'accent mis sur l'accompagnement de projet, particulièrement en Haute-Veveyse. Et les projets n'ont pas manqué, comme vous pourrez le lire dans ce rapport d'activités. Il convient donc de remercier toutes les personnes qui ont rendu cela possible. Les jeunes, bien sûr, toujours fidèles à l'AJV, mais aussi et surtout nos collaboratrices et collaborateurs qui ont, grâce à leurs compétences, permis à l'AJV d'évoluer, tout en conservant la confiance des jeunes. Merci donc à Caroline, Emilie, Jeremy, Nikita, Pattrra et Yann ainsi qu'aux personnes en formation, Guillaume, Lucy et Sara, pour leurs précieuses contributions à notre association.

L'année 2021 s'est également achevée par une excellente nouvelle : la majorité des communes a accepté d'augmenter sa participation financière de 1,50 franc par habitant. Grâce à ces fonds supplémentaires, l'AJV pourra à nouveau engager des monitrices en 2022. Ainsi, je salue les communes, qui ont témoigné à nouveau leur volonté de soutenir la politique jeunesse dans notre district. Je me réjouis de continuer à écrire, avec vous, la suite de l'histoire et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

Savio Michellod

Les ressources humaines

Le comité, formé d'un·e représentant·e de chaque commune, d'un membre issu du milieu de l'animation socioculturelle et de deux membres représentant des jeunes, se réunit tous les trois mois afin de tenir le budget de l'association mais aussi de soutenir les professionnel·le·s. Ceux et celles-ci s'engagent activement à proposer des animations de qualité auprès de sa population cible en veillant à maintenir une diversité culturelle. Un bureau se réunit 1x par mois pour co-gérer avec la présidence le travail de l'association.

L'AJV est un lieu de formation reconnu par les écoles. De ce fait, elle peut accueillir des stagiaires ECG et étudiant·e·s HES. Elles et ils (iels) accompagnent les professionnel·le·s sur le terrain. Une PF (praticienne formatrice) a été désignée au sein de l'équipe d'animation. Cette personne est en charge du suivi des stagiaires et étudiant·e·s HES.

Le comité

Savio Michello, président, commune de Granges
Roland Besse, vice-président, membre fondateur
Nicole Tille, commune de Châtel-St-Denis
Frédéric Deillon, commune de la Verrerie
Cédric Borer, commune de St-Martin
Maude Cardinaux, commune de le Flon
Paul Konan, commune de Remaufens
Carole Cordey, commune de Bossonnens
Patricia De Costa, commune de Semsales
Eliot Savoy, commune d'Attalens
Alexey Tattamenti, représentant des jeunes
Gabin Mengue, représentant des jeunes

Les animateurs.trices/remplaçant.e.s

Nikita Brasey, en Haute-Veveyse à 90 % jusqu'en mai
Emilie Michel Fahrni, à Châtel-St-Denis à 90 % jusqu'en août, puis en congé maternité dès septembre
Yann Scirardin, remplaçant en Haute-Veveyse de mars à juin
Jeremy Urso, remplaçant à Châtel-St-Denis à 70 % depuis septembre
Caroline Kenklies, en Basse-Veveyse à 60 %
Pattrra Favrod, en Haute-Veveyse à 70% depuis septembre

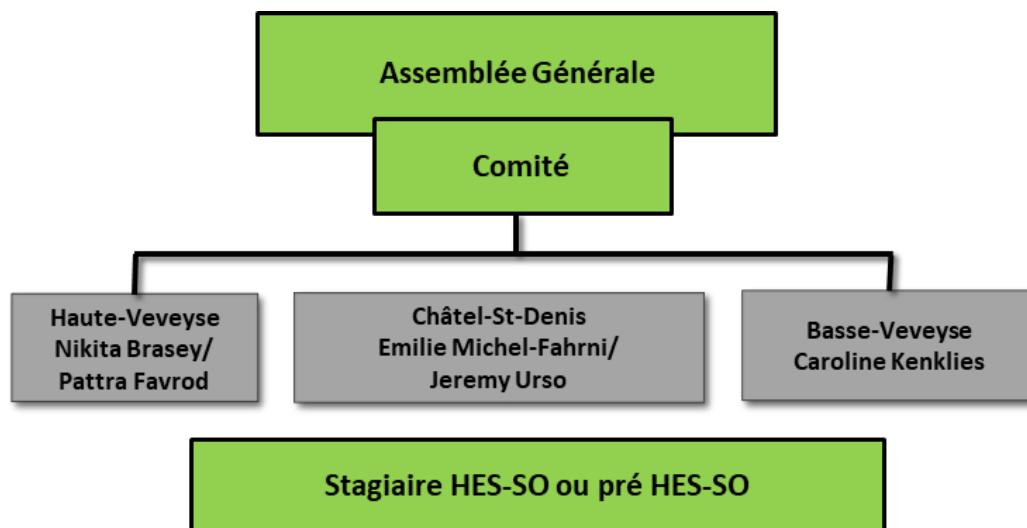
Les stagiaires et étudiant.e.s HES

Lucy Santos, stagiaire pré-HES en maturité professionnelle, fin en juillet
Guillaume Dafflon, FP2 de la HETSL, février-juillet
Sara Andrade, FP1 de la HETS-FR, depuis septembre

L'association

Constituée en 2002, l'Animation Jeunesse de la Veveyse (AJV), anciennement Atelier Jeunesse Veveyse, est une association à but non lucratif. Elle s'engage à favoriser le bien-être et le développement harmonieux de la jeunesse Veveysane à travers une animation socio-culturelle professionnelle de qualité.

Par ses missions d'intégration, de prévention et de sensibilisation, d'écoute et de promotion, de développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté, l'AJV travaille pour et avec les jeunes de la 7H jusqu'à 20 ans. Elle a pour valeurs le respect, la participation, l'égalité des chances, l'entraide et la solidarité. Dans le but de répondre de manière plus efficiente aux besoins des jeunes et à la nécessité de maintenir sa présence dans les neuf communes de la Veveyse, l'AJV a décidé de faire évoluer son organigramme.



Le poste de répondante jeunesse s'est transformé en un poste d'animatrice socioculturelle. Un deuxième poste à 60% s'est aussi ouvert afin de répondre à la nouvelle organisation et à la volonté des communes de mettre en place une politique jeunesse à l'échelle du district. Possédant un local à Châtel-St-Denis, l'AJV propose également une animation décentralisée dans les autres communes. Ainsi, la Veveyse a été stratégiquement découpée en trois régions : Châtel-St-Denis, Basse Veveyse (Attalens, Bossonnens, Granges, Remaufens) et Haute Veveyse (La Verrerie, Le Flon, Semsales, St-Martin). Chaque professionnel·le est par conséquent responsable d'une des régions et va à la rencontre des jeunes en utilisant des locaux prêtés par les communes. Un fonctionnement horizontal a également été instauré au sein de l'équipe.

En 2021, l'AJV a été invitée à présenter son organisation et ses activités dans la région du Gros-de-Vaud, à Echallens. Dans cette région, les petites communes ont peu de lien avec les jeunes et souhaitent se grouper afin de proposer davantage d'offres destinées à la jeunesse, notamment par la mise en place d'une animation socioculturelle. L'AJV a été vue comme un projet novateur et a été cité en exemple.

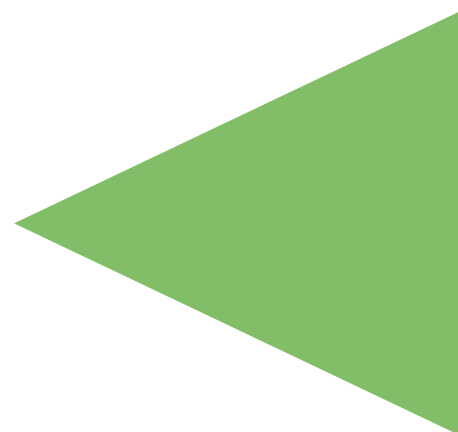
Le contexte

La région de la Veveyse, nommée ainsi en raison de la rivière portant le même nom, se situe dans le canton de Fribourg, entre le Lavaux et la Riviera. Elle regroupe neuf communes : Attalens, Bossonnens, Granges, Remaufens, Châtel-St-Denis, La Verrerie, Le Flon, Semsales, St-Martin. Son chef-lieu est Châtel-St-Denis. Les communes sont les financeurs et employeurs de l'AJV.



Les lieux et les horaires

Mardi	Semsales ou La Verrerie (7H/8H)
Mercredi	Châtel-St-Denis (7H/8H) Châtel-St-Denis (CO et CO+) Bossonnens (7H/8H)
Jeudi	Attalens (7H/8H)
Vendredi	Châtel-St-Denis (CO et CO+) St-Martin ou Le Flon (7H/8H) Remaufens (7H/8H)



L'AJV intervient en après-midi après l'école. Les horaires varient selon les semestres. Ils s'adaptent aussi en fonction des demandes des jeunes. Les week-ends sont généralement réservés aux projets participatifs mis en place par les jeunes.

Les 7H et 8H

Les 7H et 8H ont entre 10 et 12 ans. Pour cette population, venir à l'AJV est un moment de détente et de rencontre avec les pairs. L'occasion de prendre un goûter, de jouer, et surtout de participer librement aux activités proposées ce jour-là. La fréquentation varie selon les jours de semaine. Toutefois, une dizaine à une vingtaine d'enfants y fréquente régulièrement les lieux de l'AJV.

Atelier de pâtisserie/ 1 mercredi par mois



Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place, se sentir bien et s'exprimer, dans le respect des autres. Les animations proposées pour les 7/8H sont orientées vers la diversité culturelle touchant les domaines artistiques, sportifs et sociaux. Elles sont réalisées dans un espace chaleureux et convivial.

Les activités sont un pas vers l'autonomie des jeunes. Elles leur permettent de se développer et d'acquérir de nouvelles compétences. Elles sont assurées par la présence des professionnel·le·s, qui garantissent une sécurité, mais aussi offrent des moments d'écoute, de conseils et d'échange sur divers sujets (sexualité, harcèlement, violences domestiques, etc.).

Les CO et CO+

Ce groupe concerne les adolescent·e·s et les jeunes adultes, de 13 à 20 ans. Elles et ils (iels) vivent une période riche en changements sur tous les plans. L'équipe de l'AJV soutient activement ces jeunes, professionnellement, dans leurs sphères relationnelles ou encore dans le développement de soi. L'ouverture et le non jugement est au cœur de notre accompagnement. Nous remercions ces jeunes pour leur confiance et les encourageons à passer ce cap de vie dans les meilleures conditions possibles.



Les rdvs thématiques du vendredi

Suite à la demande des jeunes, nous ouvrons une fois par mois le vendredi soir jusqu'à 22h00. Durant ce moment, nous nous concertons en équipe pour aborder une thématique avec les jeunes, tournant autour de la prévention ou de la médiation. Nous avons réalisé 3 soirées en 2021, la première était durant la fête de la Bénichon. Le but était d'offrir un espace pour que les jeunes puissent se retrouver au calme durant cette fête, boire de l'eau et échanger avec des adultes dans un cadre bienveillant et respectueux. La seconde soirée s'est passée sous la thématique de l'humour et la troisième de l'amour. Celles-ci ont amené des discussions riches, permettant aux jeunes qui le souhaitent de s'ouvrir et d'aborder des sujets nous concernant toutes et tous.

Mesures d'insertion

Une brochure abordant la conception d'un dossier de candidature a été réalisée afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches de recherche d'apprentissage ou de travail. Cette mesure a été profitable à 2 jeunes actuellement en apprentissage. Ces démarches ont pu être réalisées lors de l'ouverture des accueils sur inscription en début 2021. Nous continuons à soutenir cette démarche durant les accueils libres en discutant avec les jeunes, car la thématique de l'avenir professionnel se trouve au cœur de nombreuses discussions. Malgré l'offre que nous proposons, nous avons eu une seule demande de soutien durant le premier semestre de la rentrée scolaire.

Les accueils libres en chiffres

Dans le domaine de l'animation socioculturelle, le concept de l'accueil libre donne l'opportunité de répondre à énormément de buts. Ses principes sont les suivants :

- Gratuité et libre accès
- Libre adhésion
- Libre détermination des activités pratiquées
- Accueil professionnel par un·e animateur·trice socioculturel·le au minimum

Les accueils permettent aux jeunes, quels que soient leurs origines, leur niveau socio-économique ou leur genre, de profiter d'un lieu de rencontre entre ami·e·s. La présence des professionnel·le·s assure l'intégration de chacun·e, faisant des accueils un lieu de socialisation par le loisir. L'équipe d'animation socioculturelle favorise leur participation au sein de l'organisation des différentes activités, en leur laissant la place d'exprimer leurs idées et envies, et en encourageant l'émergence et le développement des projets individuels et collectifs. Le lien créé avec les jeunes durant les accueils permet également d'accomplir un large travail de prévention et d'information. L'identification de leurs besoins et de leurs préoccupations permet à l'équipe de terrain de conseiller les communes dans la mise en place d'une politique enfance et jeunesse.



Autour du billard, à Attalens

L'accueil libre, concept méconnu et impensé du travail social

Apparu dans les années 1970, le concept d'accueil libre reste peu connu et est parfois dévalorisé. Pourtant, il permet de vivre une relation au travers des actions. En apprenant les règles de la vie collective aux jeunes, les accueils libres permettent de *faire avec* et de *laisser faire*. Dans ce contexte et en se basant sur des méthodes pédagogiques et participatives, l'équipe d'animation socioculturelle met l'accent sur les pratiques volontaires, la vie collective et ses valeurs ainsi que le développement du pouvoir d'agir.

Accueils libres et rencontres



204 accueils/rencontres



3285 passages



43%



57%

60%



7-8H

22%



CO

18%



CO+

1 jeune non-binaire

Dans ce tableau, nous constatons que les accueils remportent un vif succès dans les communes du district. Nous comptons un total de 3285 passages au cours de l'année. L'AJV a vu un nombre important (**300**) de nouveaux et nouvelles jeunes fréquentant les accueils en 2021.

Par rapport à l'année dernière, l'AJV voit une légère augmentation des passages au sein des trois secteurs. En moyenne, il y a 16 jeunes par ouverture. On remarque cette année, une petite croissance chez les jeunes en dehors de l'école obligatoire (CO+). La fréquentation des filles est également en augmentation, tendant ainsi vers un équilibre de genre.



Les accueils à Attalens

Les développements de projets en chiffres

Les développements de projets, appelés également accompagnement de projets, permettent de passer de la position du « consommateur » à celle d'« acteur ». Ce ne sont plus les professionnel-le-s qui proposent des activités mais les jeunes. Par cette pratique, les jeunes ont la possibilité de mettre sur pied ce qui les intéresse. Le rôle des animateurs-trices est d'accompagner les jeunes dans les différentes tâches (création d'affiche, réservation de la salle, discussion avec les représentants communaux, etc.). Une fois les projets en place, ils profiteront aux jeunes du district.

À travers les développements de projets, les jeunes acquièrent des compétences liées à l'organisation et à la communication. Nous pouvons citer la prise de la parole en public, la confiance et l'affirmation de soi au sein du groupe, le partage avec les pairs, la solidarité face aux difficultés, etc. Les jeunes expérimentent le fait d'être capable de réaliser leurs envies et leurs besoins. À l'avenir, s'ils souhaitent apporter quelque chose dans leur commune, ils auront déjà fait une expérience en la matière, passant de consommateur à acteur citoyen.

Développements de projets



17 projets participatifs

CO+ 0%
CO 6%
7-8H 94%



**46 organisateurs/
organisatrices**

♀ 48% ♂ 52%



**283 participants/
participant**

1 jeune non-binaire

Nous remarquons que les filles prennent davantage part à l'organisation des projets que les garçons. Tandis que ceux-ci sont plus nombreux à y participer.

Toutefois, il se peut que des projets n'aboutissent pas pour diverses raisons (Covid, manque de motivation, détachement du groupe de projet, etc.). Pour les professionnel·le·s, cela n'est pas vu comme un échec. En effet, le processus est prioritaire aux résultats. Il est important de comprendre et de faire comprendre que les développements de projets doivent être une source de plaisir et d'apprentissage.

Dans la construction des projets, l'équipe favorise l'autodétermination. Les jeunes ont le droit d'exprimer leurs préférences, leurs intérêts, leurs envies, leurs goûts, sans influence extérieure. Ainsi, elles et ils (iels) agissent selon leurs propres décisions et apprennent à se responsabiliser.



L'année 2021 était riche en projets socioculturels : atelier de citrouille à St-Martin, de dessin à Porsel, de cupcake à Semsales. Les jeunes ont également organisé des concours tels que le concours de lego à la Verrerie, l'AJV talent show à Attalens, le concours de pâtisserie à Châtel-St-Denis. Une soirée loup-garou a été mise en place à Remaufens ainsi qu'une pièce de théâtre filmée à St-Martin. Sans oublier de citer les tournois de jeux de société à Semsales ou encore l'AJV super bracelet à Semsales. Plusieurs projets sont en cours de création et d'élaboration. C'est le cas pour le film « Meurtres et Mystère » et une chasse aux trésors.

Ces projets sont menés de A à Z par des jeunes âgés de 10 à 13 ans. Les jeunes mobilisent leurs pairs, leurs parents et leurs communes. Chaque activité a compté entre 12 et 35 participant·e·s géré·e·s en partie par les organisateurs et organisatrices.

Mais aussi



Groupe de travail de jeunesse

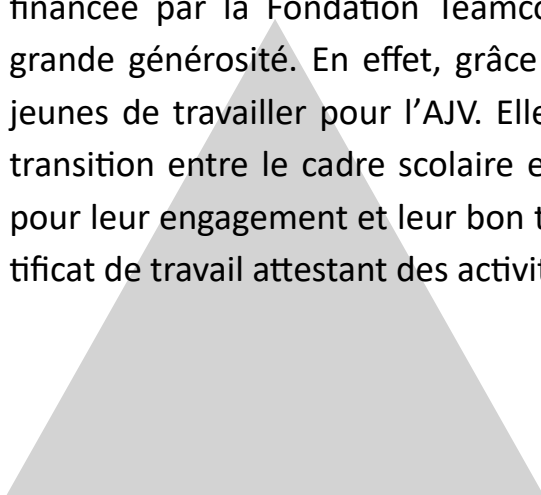
Afin de donner la parole au jeune public de la Veveyse, l'AJV encourage et accompagne un petit groupe de travail à s'exprimer sur leurs besoins. Ainsi, les jeunes sont invité-e-s à mener une réflexion sur la façon de réaliser concrètement leurs envies et d'exprimer leurs ressentis face aux politiques. Le but étant de connaître réellement les besoins de notre public cible. Nous pensons que les jeunes personnes sont les mieux placées pour exprimer leurs besoins. L'équipe de l'AJV soutient ce groupe afin de les aider à structurer leurs propos, tout en s'effaçant au maximum afin de leur laisser un espace de réflexion libre. Ainsi, il est possible de faire le pont entre les réalités politiques et les besoins de la jeunesse et d'établir une communication entre ces groupes de personnes. L'établissement d'un dialogue harmonieux entre ces 2 pôles pourra certainement entraîner une cohésion sociale et un meilleur vivre ensemble.

Primo Job

L'AJV propose une mesure se nommant « PrimoJob ». Celle-ci représente souvent une première expérience professionnelle pour les jeunes. Dès l'âge de 13 ans, les jeunes peuvent travailler contre une rémunération sous 3 pôles différents :

- L'intendance (entretien du local)
- Le monitorat junior (soutien aux projets participatifs)
- La gestion des stocks et de la cafétéria

La rémunération est de 15.- pour une heure de travail. En 2021, cette mesure a pu être financée par la Fondation Teamco, que nous remercions chaleureusement pour leur grande générosité. En effet, grâce à leur don de 3500.-, nous avons pu proposer à 21 jeunes de travailler pour l'AJV. Elles et ils (iels) peuvent ainsi amorcer en douceur leur transition entre le cadre scolaire et professionnel. Nous les remercions et les félicitons pour leur engagement et leur bon travail. Si les jeunes le souhaitent, l'AJV délivre un certificat de travail attestant des activités réalisées au sein de notre association.



Retour sur les vacances

Pâques et automne

Si habituellement nous proposons des activités durant les vacances de Pâques, ce ne fut pas le cas cette année par manque d'effectif. En effet une de nos animatrices s'est fait opérer, la seconde était en congé maladie et la troisième n'avait pas le budget pour engager des moniteurs-trices. Elle ne pouvait pas assurer seule l'encadrement de ces sorties.

Avec les assouplissements de l'été et une situation plus sereine à la rentrée, l'ambiance a été propice pour organiser un programme attrayant pour les jeunes durant les relâches d'automne. Nous avons mis sur pied six activités entre le 18 et le 29 octobre.

Ces dernières ont été un franc succès et ont ravis au total 64 jeunes qui ont pu participer à une journée de sensibilisation et prévention à la violence, découvrir les médias, faire de la cuisine sur la thématique du Japon, manger des crêpes, regarder un film, être des héros d'un escape game et faire de la randonnée.



Alimentarium, à Vevey

Escape game

Randonnée



Journée avec Patouch



MEDIAparc

Crêpes party

Les réseaux et partenaires

Un solide réseau de professionnel·le·s entoure l'AJV concernant des questions liées à la jeunesse. Les différents réseaux sont notamment :

- BPEJ (Fribourg)
- AFASC (Fribourg)
- Frisbee (Fribourg)
- Fleur de chantier (Fribourg)
- Plateforme Jeunesse (Attalens)
- Midnight Games (Attalens)
- Animation régionale (Basse-Veveyse-Riviera)
- Association Patouch (Suisse)
- Teamco (Suisse)
- Eurodesk (Suisse)



Sans oublier les communes, les parents, les écoles, les TSHM, la police locale, les collègues du milieu de l'animation (REPER, Service jeunesse Bulle, FEDERANIM, etc)

Bilan et perspectives

Début 2021, la fréquentation était en baisse par rapport à l'année passée. D'une part les normes Covid ont limité le nombre de jeunes dans les locaux, d'autre part la crainte de la population face à un retour de la pandémie (la 2e vague) a découragé quelques jeunes. Durant cette même période, l'AJV s'est vue refuser une augmentation de budget lors de l'AG 2020 demandant à l'équipe de modifier ses actions pour 2021. A partir de septembre, les nouvelles directives ont permis à l'AJV de rouvrir ses lieux quatre jours par semaine selon les modalités usuelles.

Un projet lié à la création d'un street Workout au terrain de sport du Lussy a été élaboré par 2 jeunes fréquentant l'AJV, avec le soutien d'Emilie Michel-Fahrni. L'inauguration de ce spot est en cours d'élaboration, elle est prévue pour le printemps 2022. Une collaboration avec l'association Cyclomaniacs doit se faire, des demandes de sponsors seront réalisées afin de mener à bien cette manifestation.

L'année 2021 était également riche en réflexion. A partir de discussions, plusieurs perspectives s'ouvrent pour l'AJV. Premièrement, suite à une forte demande des CO+ (15-20 ans), l'équipe a accepté de maintenir les accueils 1x par mois les vendredis de 16h jusqu'à 22h. Une demande des 7H/8H d'ouvrir les accueils à Châtel-St-Denis sera également acceptée. Ensuite, l'engagement de trois monitrices (Sara Andrade, Joëlle Margot et Candice Bühlmann) pour Châtel-St-Denis, Bossonnens et Attalens est possible grâce à l'augmentation du budget. L'encadrement et le manque de sécurité ont été vus comme un danger par les professionnel-le-s. Et enfin, une réflexion sur les horaires fixes et hebdomadaires en Haute-Veveyse est en cours.

Début 2022, l'AJV mènera plusieurs recherches de fond : d'une part elle souhaite poursuivre son projet d'acquisition d'un véhicule en vue de faire de l'animation itinérante lors des vacances. D'autre part, elle aimerait maintenir le programme « Primo'Job » et trouver des financeurs car la fondation Teamco n'accordera pas de nouvelles subventions pour 2022.

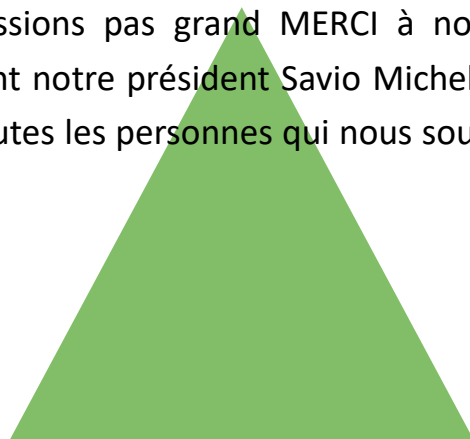
Nous nous réjouissons de répondre à ces défis en 2022 !

Remerciements

L'équipe d'animation socioculturelle remercie chaleureusement les neuf communes du district de la Veveyse, les jeunes et leurs parents. Nous remercions également la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg qui, par ses bons, offre des goûters sains et locaux à notre public. Nous présentons également toute notre reconnaissance à la Fondation TeamCo qui a financé le programme Primo'Job. Grâce à ce soutien, l'AJV a pu favoriser l'intégration économique des jeunes en les responsabilisant et leur offrant une première expérience professionnelle valorisante. Nos sincères remerciements encore au programme Kebab+ qui a offert le repas lors de la journée avec l'association Patouch. Celle-ci nous a été d'une aide précieuse en nous fournissant des conseils et un soutien sur le terrain.

Nos remerciements seraient incomplets si nous n'adressions pas grand MERCI à nos membres, nos partenaires, notre comité - particulièrement notre président Savio Michelod fortement engagé pour l'enfance et la jeunesse - et toutes les personnes qui nous soutiennent.

MERCI !

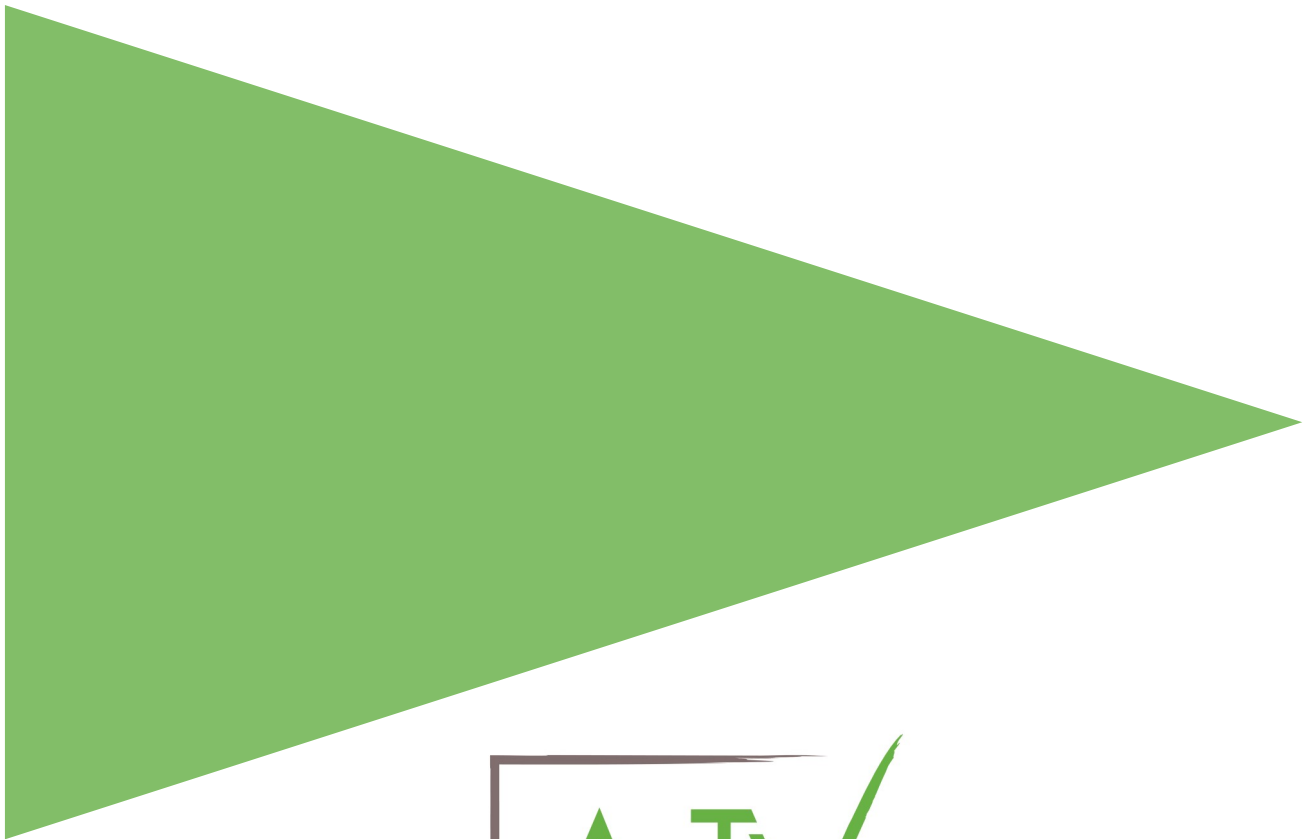


	Animation Jeunesse Veveyse											
	BUDGET 2022 (13.80)		COMPTES 2021 Situation 16.12.2021		BUDGET 2021 (12.30)		COMPTES 2020		COMPTES 2019			
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
FRAIS DES ORGANES	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 450.00	0.00	1 333.32	0.00	1 333.32	0.00
Indemnités présidence	1 000.00		1 000.00		1 000.00		1 450.00		1 333.32		1 333.32	
FRAIS DE PERSONNEL	266 360.00	0.00	225 432.78	0.00	243 700.00	0.00	255 867.51	0.00	247 077.39	0.00	242 946.56	0.00
Salaire	226 400.00		223 728.89		210 400.00		214 541.42		247 077.39		242 946.56	
soins fixes	211 400.00		223 728.89		210 400.00		201 084.30					
soins auxiliaires	15 000.00		0.00		0.00		13 457.12					
Charges sociales	33 960.00		36 291.89		27 300.00		38 461.44		33 615.88		33 615.88	
Indemnités d'assurances	0.00		-37 042.10		0.00		-750.40		-32 618.30		-32 618.30	
Frais de déplacement	3 000.00		2 014.10		3 000.00		2 716.00		1 489.75		1 489.75	
Formation	3 000.00		440.00		3 000.00		865.05		1 338.50		1 338.50	
Frais de repas et d'hébergement	0.00		0.00		0.00		34.00		285.00		285.00	
HONORAIRES CHARGES ADMINISTRATIVES	7 200.00	0.00	4 713.75	0.00	5 000.00	0.00	9 472.50	0.00	6 893.23	0.00	6 893.23	0.00
Honoraires secrétariat et comptabilité	7 200.00		4 713.75		5 000.00		9 472.50		6 893.23		6 893.23	
FRAIS GENERAUX	23 850.00	0.00	20 356.38	0.00	23 900.00	0.00	22 516.33	0.00	24 507.40	0.00	24 507.40	0.00
Frais de bureau	3 500.00		1 357.65		3 500.00		3 305.58		2 020.55		2 020.55	
Telecom	2 700.00		2 082.95		2 900.00		2 367.75		3 110.05		3 110.05	
Timbres et frais de port	350.00		435.90		300.00		349.10		438.20		438.20	
Assurances	700.00		623.95		1 000.00		695.15		623.65		623.65	
Frais bancaires	200.00		120.00		200.00		320.00		257.40		257.40	
Frais divers	800.00		1 458.30		400.00		395.00		1 994.45		1 994.45	
Loyer	12 000.00		12 000.00		12 000.00		12 000.00		12 000.00		12 000.00	
Electricité, nettoyage, déchets, entretien	1 500.00		879.80		1 500.00		916.00		1 557.60		1 557.60	
Informatique	1 500.00		677.30		1 500.00		1 446.35		2 076.50		2 076.50	
Photocopies et impressions	0.00		8.18		0.00		0.00		0.00		0.00	
Coisations et abonnements	500.00		580.00		600.00		457.00		427.00		427.00	
Mobilier et matériel	100.00		130.35		0.00		64.80		0.00		0.00	
ANIMATION	13 575.00	0.00	2 444.25	0.00	13 575.00	0.00	6 824.60	0.00	11 484.85	0.00	11 484.85	0.00
Animation	0.00		2 197.10		0.00		7 061.90		0.00		0.00	
Accueils	6 500.00		0.00		6 500.00		0.00		4 546.50		4 546.50	
Evénements	2 500.00		0.00		2 500.00		0.00		2 063.85		2 063.85	
Projets	3 075.00		0.00		3 075.00		0.00		4 969.95		4 969.95	
Sorties/Ateliers	1 500.00		0.00		1 500.00		0.00		602.65		602.65	
Souper de soutien	0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
Cafétéria	0.00		247.15		0.00		206.50		464.90		464.90	

Animation Jeunesse Veveyse

	BUDGET 2022 (13.80)		COMPTES 2021 Situation 16.12.2021		BUDGET 2021 (12.30)		COMPTES 2020		COMPTES 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Animation participation jeunes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-443.50	0.00	-1 153.00	0.00
FINANCES	0.00	296 572.00	0.00	262 838.52	0.00	263 030.20	0.00	263 418.89	0.00	224 625.34
Cotisations individuelles		1 500.00		1 080.00		1 500.00		1 690.00		1 700.00
Dons		10 000.00		4 325.00		10 000.00		7 285.00		9 315.00
Participation des Communes		269 997.00		236 500.00		236 455.20		231 621.30		198 700.00
Subv. Loyer Châtel-st-Denis		12 000.00		12 000.00		12 000.00		12 000.00		12 000.00
Produits divers & indemnisation HES-SO		3 075.00		8 900.00		3 075.00		10 450.00		6 337.50
Intérêts bancaires		0.00		- 16.21		0.00		- 19.81		72.14
Pertes & Produits extraordinaires		0.00		49.73		0.00		392.40		-3 499.30
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
FRAIS DES ORGANES	1 000.00		1 000.00		1 000.00		1 450.00		1 333.32	
FRAIS DE PERSONNEL	266 360.00		225 432.78		243 700.00		255 867.51		247 077.39	
HONORAIRES CHARGES ADMINISTRATIVES	7 200.00		4 713.75		5 000.00		9 472.50		6 893.23	
FRAIS GENERAUX	23 850.00		20 356.38		23 900.00		22 516.93		24 507.40	
ANIMATION	13 575.00		2 444.25		13 575.00		6 824.60		11 494.85	
FINANCES	0.00	296 572.00	0.00	262 838.52	0.00	263 030.20	0.00	263 418.89	0.00	224 625.34
	311 985.00	296 572.00	253 947.16	262 838.52	287 175.00	263 030.20	296 131.54	263 418.89	291 306.19	224 625.34
RESULTAT	-15 413.00		8 891.36		-24 144.80		-32 712.65		-66 680.85	

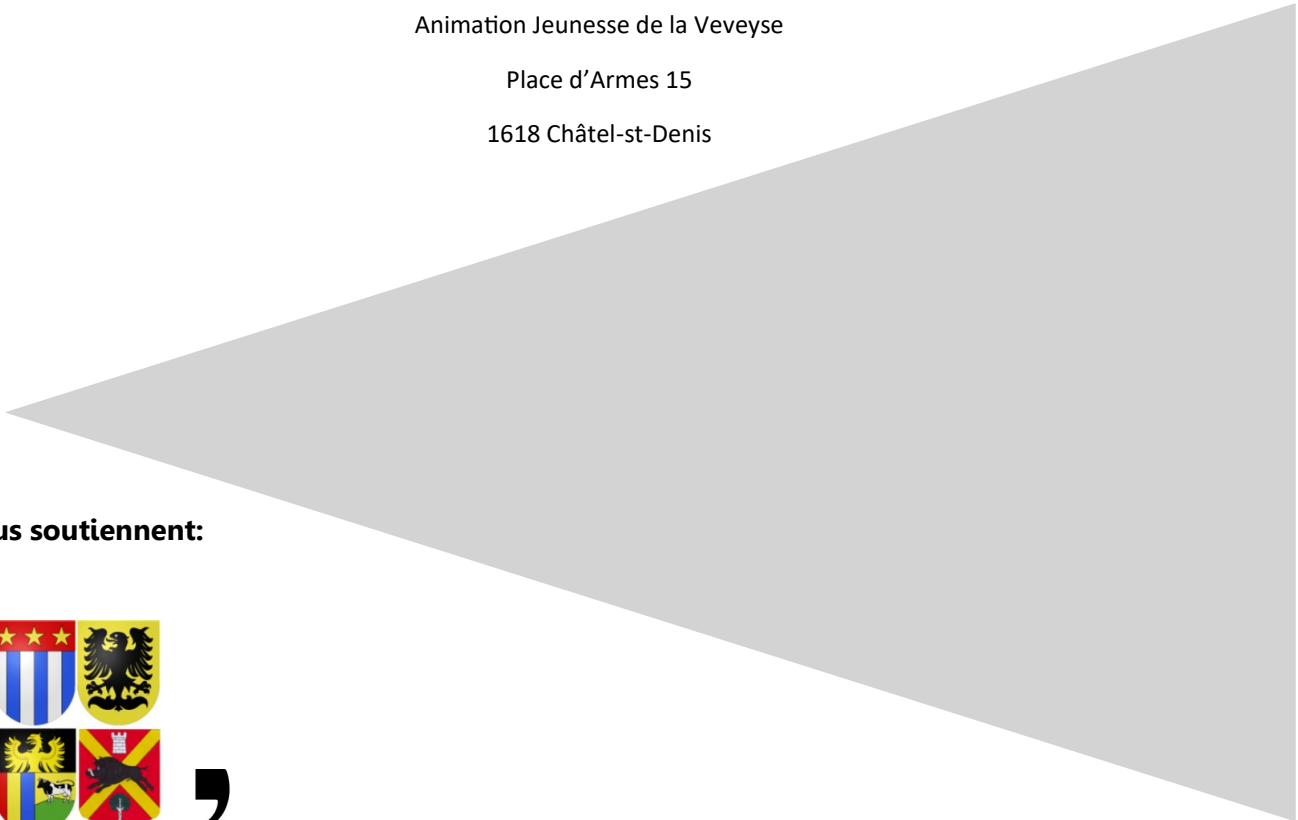
	13.80/hab	12.30/hab	12.30/hab	12.30/hab	10.80/hab
Contribution par habitant	19565 hab/31.12.2020	18831 hab/31.12.2018	19224 hab/31.12.2019	18831 hab/31.12.2018	18398 hab/31.12.2017
RH					
salaires fixes					
2021 : 90% + 90% + 60% + 2 stagiaires 6 mois	210 400.00				
2022 : 90% + 70% + 60% + 2 stagiaires 6 mois					
salaires auxiliaires	15 000.00		0.00		



Animation Jeunesse de la Veveyse

Place d'Armes 15

1618 Châtel-st-Denis



Ils nous soutiennent:



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

